



Durée : **3h30**
Distance **12.8 Km**
Difficulté : **Facile**
Dénivelé : **315 m**
Altitude : **1040/1205 m**
Identifiant : **IT10075**



Localisation de la commune de départ

Commune de départ : **Chastreix**

Coordonnées du panneau de départ : **45.5121854, 2.7344773**

A Chastreix, proche de La Tour d'Auvergne, (massif du Sancy, à 70km au sud-ouest de Clermont-Ferrand), Parking place de l'église.

Photo du point de départ : <https://maps.app.goo.gl/rDHwi2eqrPqz4DPz9>

Réserve naturelle – INTERDIT aux chiens

Descriptif

Départ : Du panneau de départ, descendre en contrebas de l'église, longer la mairie, rejoindre la route en face et, à 200m, prendre à droite le chemin empierré. Après les vieux bâtiments sur la gauche, continuer le large chemin, ignorer un autre à droite et au croisement en T, s'engager sur le sentier à droite. Plus loin dans la descente, emprunter sur la gauche un court chemin amenant à la cascade des Essarts (*table de pique-nique*). Reprendre le sentier jusqu'à un carrefour en T. Partir à gauche et descendre dans le vallon par des escaliers. Traverser le ruisseau et monter dans la hêtraie (*vue sur la chaîne du Sancy*). Rejoindre un chemin et aller jusqu'à l'entrée de Chauvet.

1 – Le traverser (four à pain). A la sortie à 100m emprunter à gauche un chemin jusqu'à Rimat. Prendre la route goudronnée et monter en lisière du bois. A l'entrée de la forêt sectionnale d'Augères-Hautes, partir à gauche sur 2 km jusqu'au carrefour en T (*vue sur le Sancy*).

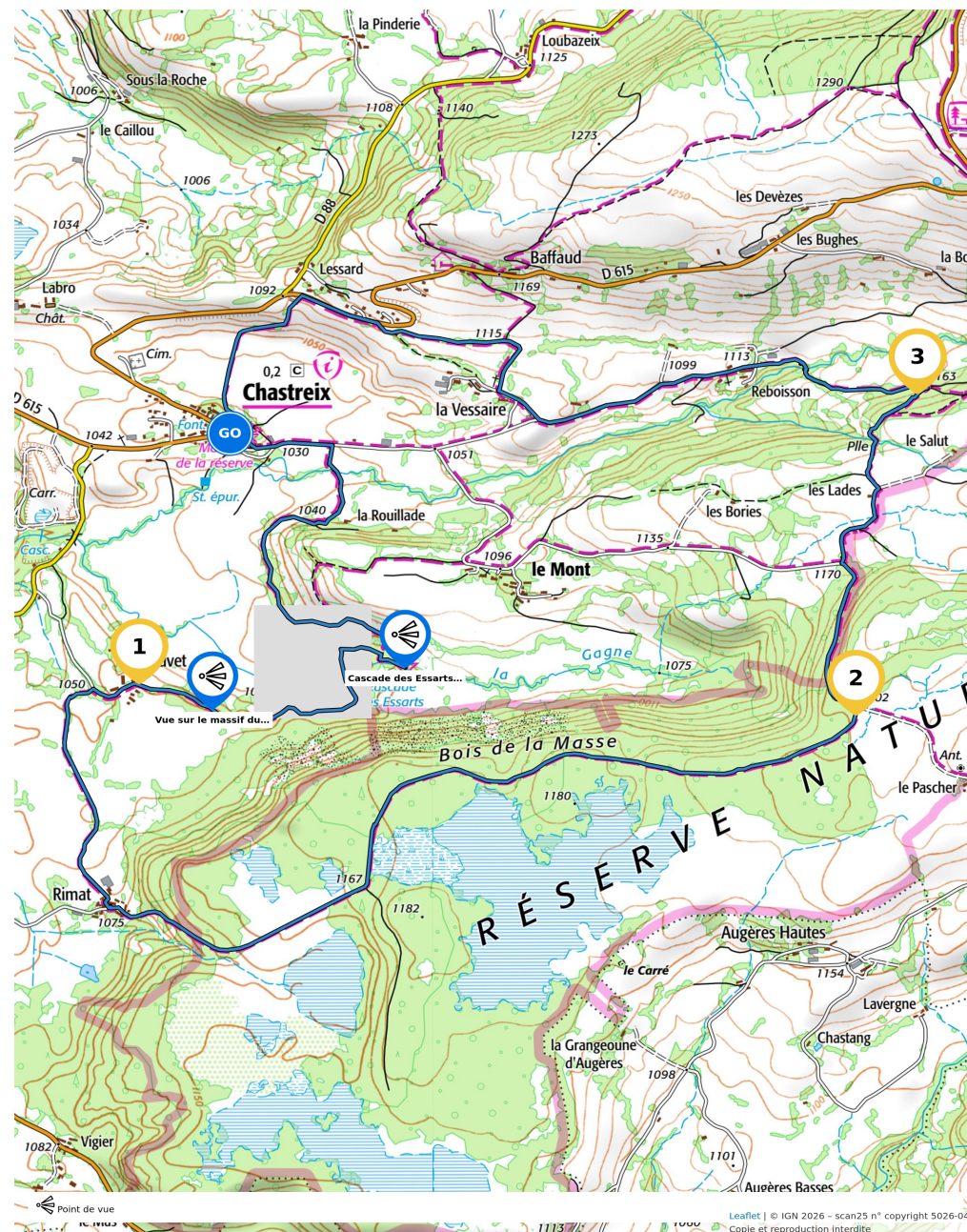
2 – Tourner à gauche, puis en sortie du bois à l'intersection, prendre à droite. Après le buron des Lades prendre à gauche un sentier herbeux. A 50m descendre à droite. Traverser le ruisseau puis à 50m obliquer à droite et descendre dans la hêtraie jusqu'au carrefour en T.

3 – Descendre à gauche jusqu'au ruisseau, le franchir, continuer jusqu'à Reboisson que l'on traverse. Suivre la route sur 750m. A la maison en bois, prendre la route à droite sur 100m et tourner à droite à l'entrée du hameau de la Vessaire. Continuer sur le sentier à niveau jusqu'à la route D615. L'emprunter à gauche sur 200m, pénétrer dans les champs à gauche par un portillon, se diriger vers la droite et descendre le pré en longeant la haie pour trouver le chemin qui rejoint le départ.

Points d'intérêt

Cascade des Essarts-

Vue sur le massif du Sancy-





Le bois de la Masse
IT10075



Point de vigilance

Dans le massif du Sancy, les chiens doivent être tenus en laisse pour la tranquillité des randonneurs, des troupeaux et de la faune sauvage. Ils sont interdits dans les zones naturelles. Pour plus d'information, [renseignez-vous à l'Office du Tourisme](#).